



MAIRIE DE MORANGLES

☎ : 03.44.26.78.39

Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

SEANCE DU 16 JUIN 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 16 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marianne LEMOINE, Maire.

Etaient Présents : Marianne Lemoine, Brigitte Chartier – Duraincy, Véronique Lafarge, Marie Le Bouquin, Virginie Vinchon, Lionel Caron, Domingo Pelayo Martinez, Thierry Decramp, Maximilien Adam, Cédrik Jamroz, Agnès Quinterne.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Avant de débiter, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Brigitte Chartier-Duraincy est proposée puis désignée pour assurer ces fonctions.

Contrat embauche en CDD d'un agent d'entretien

Madame le Maire explique que Monsieur DEQUATRE l'a informée mardi 15 juin 2021 de son absence suite à un accident survenu le dimanche 13 juin 2021. Un arrêt de travail lui a été délivré pour une durée d'un mois.

Devant l'urgence de la situation, Madame Le Maire propose la candidature de Mlle Cassandre Jamroz.

Mademoiselle Cassandre Jamroz est engagée à temps non complet en tant qu'agent contractuel de remplacement pour assurer les fonctions d'agent d'entretien en qualité d'adjoint technique de catégorie C.

Elle recevra une rémunération mensuelle sur la base de l'indice Brut 354 indice Majoré 332. La durée hebdomadaire est de 9h00 et des heures complémentaires pourront être annexées au contrat.

Le contrat prendra effet pour une durée déterminée de 3 semaines soit du 17 juin 2021 au 7 juillet 2021 inclus.

Monsieur Cédrik Jamroz ne participe pas au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Contrat embauche en CDD d'un agent d'animation pour la cantine et le périscolaire.

Madame le Maire explique que Monsieur DEQUATRE l'a informée mardi 15 juin 2021 de son absence suite à un accident survenu le dimanche 13 juin 2021. Un arrêt de travail lui a été délivré pour une durée d'un mois.

Devant l'urgence de la situation, Madame Le Maire propose la candidature de Mlle Cassandre Jamroz.

Mademoiselle Cassandre Jamroz est engagée à temps non complet en tant qu'agent contractuel de remplacement pour assurer les fonctions d'agent cantine et périscolaire en qualité d'adjoint d'animation de catégorie C.

Elle recevra une rémunération mensuelle sur la base de l'indice Brut 354 indice Majoré 332. La durée hebdomadaire est de 20h00 et des heures complémentaires pourront être annexées au contrat.

Le contrat prendra effet pour une durée déterminée de 3 semaines soit du 17 juin 2021 au 7 juillet 2021 inclus.

Monsieur Cédrik Jamroz ne participe pas au vote.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire,
Marianne LEMOINE